PARIS (MPE-Média) - Le groupe PSA a annoncé en fin de semaine l'attribution d'un nouveau véhicule utilitaire léger de gamme moyenne K1 au site de Valenciennes-Hordain. Le Ministère du redressement productif dit « se féliciter de cette décision, qui permet d'assurer l'avenir du site de Valenciennes-Houdain » et saluer « les efforts financiers consentis par les salariés du site ». Satisfecit également à la présidence du groupe français partenaire de Toyota dans ce programme.

Cette décision fait suite à l'accord signé entre le groupe PSA et Toyota pour la production d'un véhicule utilitaire léger en commun et à la signature d'un accord majoritaire d'entreprise sur l'adaptation des conditions de travail, la pérennisation des emplois et le développement de Valenciennes-Hordain, ajoute Bercy.

Le site PSA de Valenciennes-Hourdain (ph SD PSA)

« Cette décision du groupe PSA permet d'assurer l'avenir du site. Elle représente un investissement global de plus de 750 millions d'euros, dont plus de 400 millions dédiés à la R&D.

En mai 2011, FIAT et PSA Peugeot Citroën avaient annoncé le non-renouvellement au-delà de 2017 de la coopération au sein de Sevelnord de la production des Peugeot Expert, Citroën

Jumpy et FIAT Scudo sur le site de Valenciennes-Hordain », déclare le constructeur automobile sur son site web.

La poursuite de l'activité de production de véhicules utilitaires légers sur ce site supposait selon PSA plusieurs éléments désormais réunis : la fixation des conditions de sortie de la co-entreprise avec FIAT (annonce du 11 juillet 2012) ; l'identification d'un partenaire pour accompagner le Groupe dans la production d'un véhicule utilitaire (accord avec Toyota du 23 juillet 2012) ; l'amélioration de la compétitivité du site.

Accord d'entreprise signé fin juillet

« L'ensemble des travaux menés sur le troisième point se sont conclus avec un accord d'entreprise portant sur l'adaptation des conditions de travail, la pérennisation de l'emploi et le développement de Valenciennes-Hordain. Cet accord permet de trouver les conditions de maintien sur le site de l'activité de production des véhicules utilitaires légers. Il a été signé le 26 juillet entre la Direction du site de Valenciennes-Hordain et les organisations syndicales CFE-CGC, FO, SPI-GSEA », précise le porte-parole de PSA.

« Nous avons identifié les conditions économiques pour continuer à produire des véhicules utilitaires légers et pour assurer le maintien de l'activité sur ce site de production. Ces conditions sont maintenant réunies, ce qui constitue une très bonne nouvelle. Je tiens à remercier les partenaires sociaux de Sevelnord pour la qualité du dialogue établi à un moment crucial pour l'avenir du site. Je tiens également à remercier les autorités locales, ainsi que Toyota pour sa confiance en notre savoir-faire sur les véhicules utilitaires légers » a déclaré M. Philippe Varin, Président du Directoire de PSA.

« Le Ministère du redressement productif sera attentif au respect des engagements pris devant les salariés, sans lesquels cet accord n'aurait pas été possible », ajoute Bercy.

Le Ministère du redressement productif rappelle que les mesures annoncées dans le cadre du plan automobile présenté le 25 juillet « doivent permettre de conforter et développer l'industrie automobile, en associant les efforts des constructeurs automobiles, des grands équipementiers et de l'ensemble des PME et des entreprises de la filière ».

Jo Gatsby

NDLR - PSA Peugeot Citroën est leader européen du marché des VUL (véhicules utilitaires légers) avec une part de marché de 20,8% au premier semestre 2012.

Plus de détails via :

www.psa-peugeot-citroen.com